



Couffé-Info

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre
2015
n° 311

*Nous vous souhaitons de
Joyeuses Fêtes !*

*Madame Martine Coraboeuf, maire de Couffé,
et l'ensemble du Conseil municipal
vous invitent à la cérémonie des voeux*

*Le dimanche 10 janvier 2016
à 11h, salle Althéa*

*ainsi qu'au verre de l'amitié
qui sera ensuite servi salle des Chênes*



*Le Couffé-Info
modifications (page 6)*



*Elections Régionales
Les résultats à Couffé (page 8)*



*Transport solidaire
Ouverture du service (page 11)*

Vie municipale

Prochaine parution

⇒ Couffé-Info n°312 FEVRIER 2016

Pour les associations qui n'auraient pas transmis leurs articles avant le 5 décembre pour la parution de février, elles peuvent exceptionnellement les transmettre jusqu'au 5 janvier.

A transmettre :

- par courriel : mairie@couffe
- ou à déposer au secrétariat



ETAT-CIVIL

Naissance:

- Mathilde HILLIGOT, Les Champs Amelin, née le 18 novembre 2015



Décès :

- Joël MARTINAGE, 145 la Richevardière, décédé le 29 octobre 2015



MAIRIE de COUFFÉ
25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Téléphone ... 02.40.96.50.05
Fax 02.40.96.57.14
E-mail mairie@couffe.fr
Site internet .. www.couffe.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi-Vendredi 9h-12h - 14h-17h
Mardi-Mercredi-Jeudi .. 9h-12h30
Samedi 9h - 12h

FLASH

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement **FERMÉE** :
les **samedis 26 décembre 2015** et **2 janvier 2016**
Merci de votre compréhension.



BIBLIOTHÈQUE municipale de Couffé



Horaires en décembre

Les **mercredis** de 16 h 00 à 17 h 30
Les **vendredis** de 18 h 30 à 19 h 30
Les **dimanches** de 11 h 00 à 12 h 30



* La Bibliothèque sera exceptionnellement **FERMÉE** :

Les vendredi 25 et dimanche 27 décembre 2015 et les vendredi 1^{er} et dimanche 10 janvier 2016

* Des bénévoles proposent gratuitement leurs services dans le cadre de la bibliothèque pour du soutien scolaire :

Ils peuvent aider les élèves à mieux comprendre les leçons et les devoirs, les aider à consolider leurs connaissances, les faire progresser et prendre confiance. Vous pouvez les contacter par téléphone ou mail :

⇒ Geneviève GRELIER (*français du CM1 à la 3^e*) 02 40 96 55 04 ou fgrelrier@voila.fr

⇒ Noël CHENOUEAU (*maths lycée et collège*) 02 40 96 53 10 ou noel.chenouard@gmail.com

Permanences des élus :

- Martine CORABOEUF ..Mme le Maire de Couffé, reçoit sur RDV
- Bertrand RICHARDadjoint bâtiments - urbanisme - travaux - voirie, reçoit sur RDV
- Laurent COQUETadjoint finances - ressources humaines - agriculture - environnement, reçoit sur RDV
- Sylvie LE MOALadjointe affaires scolaires - restaurant scolaire - rythmes scolaires, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Josiane BOIZIAUadjointe publications - tourisme - fêtes et cérémonies - site internet - affaires sociales, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Eric SOULARDadjoint animations culturelles - bibliothèque - sport - vie associative, reçoit sur RDV

les demandes de RDV sont à effectuer auprès de l'accueil de la mairie 02.40.96.50.05

Adresses mairie des élus :

- Maire martine.coraboeuf@couffe.fr
- Adjoints bertrand.richard@couffe.fr lcoquet152@orange.fr sylvie.lm63@gmail.com josiane.boiziau@couffe.fr eric.soulard@couffe.fr
- Conseillers délégués sylvie.lecomte@couffe.fr (*accessibilité, sécurité, contentieux*) pascal.robin@couffe.fr (*environnement, sentiers*)

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2015

Présents : Mme Josiane BOIZIAU - M. Laurent COQUET - Mme Martine CORABOEUF - M. Anthony GARNIER - Mme Magali JAHAN – Mme Sylvie LE MOAL – Mme Patricia LEBOSSE – Mme Sylvie LECOMTE - Mme Suzanne LELAURE - M. Claude LERAY – M. Bruno MICHEL - Mme Géraldine MOREAU - M. Dominique NAUD - M. Bertrand RICHARD - M. Pascal ROBIN - Mme Florence SALOMON - M. Éric SOULARD.

Absent - excusé : M. Rémy BOURCIER - Mme Nathalie COURGEON.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Modalités de convocation du Conseil municipal

L'envoi dématérialisé génère des économies et un gain de temps de secrétariat.

Après en avoir délibéré, à la majorité absolue, le Conseil municipal (14 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention) décide que les convocations des séances des conseils municipaux et des documents annexes, seront adressés par courriel aux élus, avec accusé de réception, à compter de janvier 2016.

Adoption des nouveaux règlements et conventions des salles municipales

Le Conseil municipal approuve les propositions du groupe de travail concernant la modification des règlements de location et conventions des salles municipales (salle polyvalente, salle des chênes, hall de l'Althéa, salle des sports) à compter du 1er janvier 2016.

FINANCES

Tarification des locations de salles au 1^{er} janvier 2016
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de valider les tarifs de locations de salles, tels que présentés, à compter du 1^{er} janvier 2016 (voir tableau en page 5).

Il est précisé que lors des deux premières utilisations de salle, les associations bénéficieront de la vaisselle gratuitement. En cas de casse ou de perte, la vaisselle leur sera facturée une fois par an. Ce forfait a pour objectif de permettre un renouvellement de la vaisselle cassée.

Modification de l'attribution des indemnités des élus

Après en avoir délibéré, à la majorité absolue, le Conseil municipal (15 voix pour, 4 voix contre) décide de réduire de 5% le montant des indemnités des élus municipaux à compter du 12 novembre 2015 suite à l'élection de 2 conseillers délégués.

Tarification des repas du service de restauration scolaire à compter du 1^{er} janvier 2016

Au vu de la situation financière actuelle, la commune ne peut supporter une hausse de ses charges de fonctionnement.

Considérant :

- ⇒ que la hausse du coût du repas voté en 2015 ainsi que les années précédentes n'a pas permis de couvrir les charges supplémentaires ;
- ⇒ que les repas servis au restaurant scolaire sont de qualité (plats cuisinés sur place avec des produits locaux) ;
- ⇒ que la tarification pratiquée sur la commune est dans la moyenne basse des tarifs appliqués par les communes environnantes ;
- ⇒ que le matériel de cuisine a 6 ans, cela nécessite des réparations et de nouveaux achats ;
- ⇒ que le coût des denrées alimentaires augmente.
- ⇒ que le reste à charge pour la commune est estimé à 73 691 € pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré à la majorité absolue, le Conseil municipal (10 voix pour, 9 voix contre) décide de retenir les tarifs suivants pour le restaurant scolaire à partir du 1^{er} janvier 2016 :

- 3,80 € le repas enfant ;
- 5,59 € le repas enfant majoré (en cas de non réservation) ;
- 1,90 € le panier-repas (demi-tarif) ;
- 2,71 € le panier-repas majoré (en cas de non réservation) ;
- 6,08 € le repas adulte ;
- 8,69 € le repas adulte majoré (en cas de non réservation) ;
- 4,00 € le repas enfant du mercredi ;
- 4,00 € le repas facturé à l'association C.A.R. dans le cadre de l'ALSH.

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité absolue (17 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention) décide d'octroyer au comptable du Trésor public une indemnité de 298,19 €.

Demande de subvention au titre de la DETR 2016

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide de déposer deux dossiers de demandes auprès de la Préfecture, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016, dans le cadre d'opération visant à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) et à la sécurité au sein des établissements publics recevant du public : 2 640 € HT pour l'école publique et 7 698 € HT pour la mairie.

Urbanisme - Travaux

Le radar pédagogique est installé depuis quelques jours sur la départementale D21. Il sera déplacé toutes les deux semaines.

Des travaux d'extension de réseaux d'eau potable par Atlantic'Eau sont en cours de réalisation aux villages de La Bézière et des Chesneaux.

Affaires scolaires

Suite à l'analyse des scénarios concernant les horaires des Temps d'Activités Municipaux à compter de la rentrée scolaire 2016-2017 et au vu de l'argumentaire, à l'unanimité, le Comité de pilotage est favorable au maintien des TAM le midi.

DÉCISIONS DIVERSES

Périodicité de la parution du bulletin communal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité absolue (16 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions) valide la parution bimestrielle du Couffé-Info à partir de 2016.

Approbation des nouveaux statuts du SYDELA de Loire-Atlantique

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'approuver les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes.

COMMISSIONS – COMITÉS

Comité animation culturelle

Un bilan du dernier spectacle programmé à l'Althéa a été effectué (97 entrées). La préparation de la saison culturelle 2016-2017 s'organise.

Commission agriculture

Une enquête auprès des agriculteurs a permis de dénombrer les lieux sur la commune où la circulation des engins agricoles est difficile. Un inventaire des fossés communaux à nettoyer va être effectué par le Comité.

Commission bibliothèque

Deux nouveaux membres ont intégré le Comité : Mme JAHAN comme élue, et Mme Guérin comme bénévole.

DEMANDES de PERMIS de CONSTRUIRE et DECLARATIONS PRÉALABLES DECEMBRE 2015

- | | | |
|-------------------------|----------------------|-------------------------|
| ◆ BOUCHERIE Mickael | 1 impasse Calcédoine | mur de clôture |
| ◆ NAUD Elise | La Tonnerie | Véranda |
| ◆ DELATTRE-BRETIN Kévin | Les Thivières | construction habitation |

Fin de séance



PROCHAIN CONSEIL : Jeudi 14 janvier 2016 à 20h

COUFFÉ - TARIFS DE LOCATION DES SALLES (à partir de janvier 2016)

Salle Polyvalente,
Salle des Chênes
Hall de l'Althéa quand salle des Chênes non disponible

| SALLE POLYVALENTE | Associations | Tarifs 2016 |
|-------------------|--|-------------|
| | Assemblée Générale | 20 € |
| | Location demi-journée (matin jusqu'à 13h00, après midi : à partir de 14h00) | 80 € |
| | Location journée | 150 € |
| | Forfait cuisine | 30 € |
| | Forfait vaisselle du bar | 5 € |
| | Location de la sono | 18 € |

| Habitants de Couffé | Tarifs 2016 |
|---|-------------|
| Location demi-journée (matin jusqu'à 13h00, après midi : à partir de 14h00) | 90 € |
| Location journée | 180 € |
| Location 2 jours (week end) | 350 € |
| Forfait cuisine un jour | 40 € |
| Forfait cuisine deux jours | 60 € |
| Forfait vaisselle du bar | 5 € |
| Réveillon de la St-Sylvestre avec cuisine (réservé jeunes) | 150 € |
| Location de la sono (uniquement à la salle polyvalente) | 44 € |

| Hors commune | Tarifs 2016 |
|---|-------------|
| Location demi-journée (matin jusqu'à 13h00, après midi : à partir de 14h00) | 150 € |
| Location journée | 290 € |
| Location 2 jours (week end) | 570 € |
| Forfait cuisine un jour | 70 € |
| Forfait cuisine deux jours | 100 € |
| Forfait vaisselle du bar | 5 € |
| Location de la sono (uniquement à la salle polyvalente) | 66 € |

| SALLE DES CHENES | Associations | Tarifs 2016 |
|------------------|--------------------------------------|-------------|
| | Gratuit pour les associations | |
| | La salle est interdite pour un repas | |

| Habitants de Couffé | Tarifs 2016 |
|--|-------------|
| Vin d'honneur (pour mariage, suite sépulture, maximum 4 heures consécutives) | 30 € |
| Vin d'honneur avec buffet, petites fêtes amicales ou familiales (maximum 4 heures consécutives) | 90 € |
| La salle est interdite pour un repas | |

| Hors commune | Tarifs 2016 |
|--|-------------|
| Réunion, expo, vente... (une journée) | 120 € |
| La salle est interdite pour un repas | |

| HALL SALLE ALTHEA | Associations | Tarifs 2016 |
|-------------------|---|-------------|
| | Gratuit pour les associations | |
| | Le hall et la salle de spectacle sont interdits pour un repas | |

| Habitants de Couffé | Tarifs 2016 |
|--|-------------|
| Vin d'honneur (pour mariage, suite sépulture) | 30 € |
| Vin d'honneur avec buffet, petites fêtes amicales ou familiales (maximum 4 heures consécutives) | 90 € |
| Le hall et la salle de spectacle sont interdits pour un repas | |

| Hors commune | Tarifs 2016 |
|---|-------------|
| Location Hall (hors culturel) | 120 € |
| Location salle de spectacle + Hall (hors culturel) | 300 € |
| Le hall et la salle de spectacle sont interdits pour un repas | |

CAUTION

Pour la salle polyvalente : 2 chèques x 200 € à la réservation

Pour la sono : 1 chèque de 1 000 € (remplir fiche matériel)

A titre exceptionnel : le hall et la salle de spectacle pourront être loués pour :

des Assemblées Générales ;
ou professionnels hors commune pour conférences

La priorité est d'abord pour les associations et écoles de Couffé lors de spectacles.

COMMISSION COMMUNICATION

En 2016, le Couffé-Info devient bimestriel !

Pour faire suite aux restrictions budgétaires, la commission communication poursuit la réduction de ses dépenses. Les économies ainsi obtenues permettront la réalisation de nouveaux projets. Cette démarche demande à chacun de modifier ses habitudes sur la parution et la réception des informations de notre commune. Concernant le Couffé-Info, nous avons fait le choix d'une parution bimestrielle et ce dès 2016.

D'autre part, la commission vous invite à parcourir le site Internet de notre commune www.couffe.fr qui est régulièrement actualisé afin de vous apporter le maximum d'informations. Vous y trouverez des rubriques sur la révision du PLU, le compte rendu du Conseil municipal, les événements à venir, les informations pratiques, les activités et services, le guide pratique ...

Ensemble, nous pouvons concilier nos efforts tout en maintenant une information de qualité.

La commission a établi un calendrier prévisionnel pour les associations afin d'anticiper les articles :

| Articles à prévoir pour le Couffé- Info | Articles pour événements de | Parution la première semaine de |
|---|--|---------------------------------|
| avant le 5 décembre 2015 <i>(information déjà transmise)</i> | février, mars et mi-avril 2016 | février |
| avant le 5 février 2016 | avril, mai et mi-juin 2016 | avril |
| avant le 5 avril 2016 | juin, juillet, août et mi-septembre 2016 | juin |
| avant le 5 juin 2016 | septembre, octobre et mi-novembre 2016 | septembre |
| avant le 5 septembre 2016 | novembre, décembre 2016, janv fév 2017 | novembre |
| avant le 5 décembre 2016 | février, mars et mi-avril 2017 | février |

| Articles à prévoir pour le bulletin annuel 2017 | Parution |
|---|--------------|
| avant le 10 octobre 2016 | janvier 2017 |

LES TEMPS D'ACTIVITÉS MUNICIPALES



*Les activités de fin d'année font carton plein !
Les enfants sont créatifs, attentifs, sportifs !*



Autour d'un atelier couture, les petites mains sont habiles pour coudre les sapins, sous le regard bienveillant des bénévoles de Copines & Déco.

Ils ont installé leurs décorations un peu partout dans la commune, dans les rues, au restaurant scolaire... passez voir leurs chefs-d'œuvre !



Les enfants ont participé au marché de l'école Hugues-Aufray ce vendredi 11 décembre. Au programme : expositions des réalisations à la forge, expériences scientifiques et scénettes dans la salle des TAM. L'équipe des animateurs était présente et ravie d'échanger avec vous. Les enfants étaient impatients de vous accueillir !

Elodie Biard, coordinatrice des TAM Contact : 02 40 96 50 05 - coordonateuram@couffe.fr

ARTICLE ENVIRONNEMENT

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères et de tout autre déchet sont interdits, c'est une question de civisme, de respect de l'environnement et d'autrui.

Avec la redevance incitative (en fonction des quantités déposées) le ramassage des ordures ménagères peut coûter moins cher, mais il peut être plus onéreux en cas de dépôt sauvage car des mesures de répressions financières devront être prises (un arrêté municipal dans ce sens est à l'étude).

Si vous êtes témoin de dépôts sauvages, prenez des photos, relevez les numéros d'immatriculation et prévenez la mairie. Les élus feront le nécessaire.

Nous avons un cadre de vie à la campagne encore acceptable, c'est une chance, respectons-le et soyons solidaires.

Un exemple observé très récemment : sur une longueur d'environ 500 mètres de route de communale, pas moins de 8 canettes de boisson vides en métal dispersées sur le bas-côté et dans le fossé !



ARTICLE CADRE DE VIE

• LÂCHER DE BALLONS ET DE LANTERNES CÉLESTES

Vous souhaitez organiser un lâcher de ballons ou un lâcher de lanternes volantes.

Vous devez, quel que soit le nombre de ballons ou de lanternes, en faire la demande deux mois au plus tôt et un mois au plus tard avant la date de l'événement auprès de la direction départementale de la protection des populations de la Loire-Atlantique - service de la prévention des risques :

- soit par courrier : 10 boulevard Gaston Doumergue – BP 76315 44263 NANTES CEDEX 2
- soit par mail : ddpp@loire-atlantique.gouv.fr

Les formulaires sont disponibles sur le site officiel :

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Demarches-administratives/Lacher-de-ballons-et-de-lanternes-celestes>

La demande doit être accompagnée de l'accord écrit du propriétaire du site concerné ainsi que, pour les lâchers de lanternes, de l'autorisation du maire de la commune.

Dès réception du dossier complet, votre demande fera l'objet d'une instruction en lien avec les services de la délégation Pays de la Loire de la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest sise Aéroport de Nantes-Atlantique – 44343 Bouguenais Cedex, et donnera lieu à une réponse favorable ou défavorable.



• APPEL À PIÉGEURS VOLONTAIRES - RÉGULATION DU RAGONDIN ET DU RAT MUSQUÉ



Dans le cadre de la lutte pour la régulation du ragondin et du rat musqué et suite à leur prolifération, nous renouvelons notre demande de piégeurs volontaires. Des cages seront mises à disposition par la commune. Vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie tout au long de l'année.

16 ANS = RECENSEMENT à la JDC

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense, s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (bac, permis...).

Les garçons et filles nés en décembre 1999 doivent se présenter en mairie, à partir de leur date anniversaire, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française.

Tous les renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr



DEMARCHAGE A DOMICILE : VIGILANCE

La municipalité de Couffé met en garde et appelle à la prudence en raison de démarchages téléphoniques visant à prendre rendez-vous à votre domicile.

On nous a signalé une entreprise déclarant être missionnée par le Ministère de l'Environnement pour dresser un bilan de l'état de la maison (mur, charpente) et délivrer ainsi un certificat aux propriétaires, disant que celui-ci serait obligatoire, ce qui est FAUX (sauf dans le cas de la vente d'une maison).

Vous êtes LIBRES de répondre ou non au téléphone, LIBRES de prendre ou non des rendez-vous, LIBRES de faire rentrer ou non quelqu'un chez vous. Si vous n'êtes pas sûr de vous, n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous renseigner, sachez aussi que si un document ou une procédure était obligatoire vous le sauriez par des moyens officiels.

Attention également aux personnes seules ou âgées pour ne pas laisser entrer des personnes insistantes si vous ne le souhaitez pas.

N'hésitez pas à signaler en mairie ou en gendarmerie tout démarchage suspect.

RESULTATS DES ELECTIONS REGIONALES 2015 à COUFFÉ

COMMUNE DE COUFFÉ

RESULTATS
ELECTIONS
REGIONALES
DU 6 DECEMBRE 2015
1ER TOUR

| | | |
|--------------------------------|------|--------|
| Inscrits | 1800 | |
| Votants | 889 | 49,39% |
| Abstentions | 911 | 50,61% |
| Bulletin blancs | 24 | 1,33% |
| Bulletins nuls | 16 | 0,89% |
| TOTAL bulletins blancs et nuls | 40 | 4,50% |
| Suffrages Exprimés | 849 | 95,50% |

COMMUNE DE COUFFÉ

RESULTATS
ELECTIONS
REGIONALES
DU 6 DECEMBRE 2015
2E TOUR

| | | |
|--------------------------------|------|--------|
| Inscrits | 1800 | |
| Votants | 1058 | 58,78% |
| Abstentions | 742 | 41,22% |
| Bulletin blancs | 20 | 1,11% |
| Bulletins nuls | 19 | 1,06% |
| TOTAL bulletins blancs et nuls | 39 | 3,69% |
| Suffrages Exprimés | 1019 | 96,31% |

| Candidats | Nb de Voix | |
|---|------------|---------|
| 1 . Liste FRONT NATIONAL présentée par Marine LE PEN conduite par Pascal GANNAT | 188 | 22,14% |
| 2 . Choisir nos Régions et Réunifier la Bretagne - conduite par Gilles DENIGOT | 21 | 2,47% |
| 3 . DEBOUT LA France AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN Conduite par Cécile BAYLE DE JESSÉ | 40 | 4,71% |
| 4 . L'Humain d'abord - Conduite par Alain PAGANO | 29 | 3,42% |
| 5 . Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs - Conduite par Eddy LE BELLER | 13 | 1,53% |
| 6 . LISTE D'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE - Conduite par Bruno RETAILLEAU | 266 | 31,33% |
| 7 . TOUS UNIS POUR LES PAYS DE LA LOIRE, LA GAUCHE ET LES ECOLOGISTES AVEC CHRISTOPHE CLERGEAU - Conduite par Christophe CLERGEAU | 219 | 25,80% |
| 8 . COMMUNISTES - Conduite par Olivier TERRIEN | 0 | 0,00% |
| 9 . Partageons plus qu'une région - Conduite par Sophie BRINGUY | 59 | 6,95% |
| 10 . IUPR, avec François ASSELINEAU - LE PARTI QUI MONTE malgré le silence des médias - Conduite par Alain PARISOT | 14 | 1,65% |
| Total des voix : | 849 | 100,00% |

| Candidats | Nb de Voix | |
|---|-------------|---------|
| 1 . Liste FRONT NATIONAL présentée par Marine LE PEN conduite par Pascal GANNAT | 196 | 19,23% |
| 6 . LISTE D'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE - Conduite par Bruno RETAILLEAU | 448 | 43,96% |
| 7 . TOUS UNIS POUR LES PAYS DE LA LOIRE, LA GAUCHE ET LES ECOLOGISTES AVEC CHRISTOPHE CLERGEAU - Conduite par Christophe CLERGEAU | 375 | 36,80% |
| Total des voix : | 1019 | 100,00% |



Vie associative

TELETHON 2015 à Couffé

La municipalité et les associations de Couffé se sont mobilisées à nouveau pour le Téléthon 2015.

Au travers de différentes animations qui ont débuté le vendredi soir par une marche nocturne rassemblant 84 personnes, suivie le samedi par des initiations à l'escalade à la salle de sport, un concours de belote à la salle de la Forge (ancienne école publique), un après-midi danse avec une initiation à la BACHATA, un vide-livres, une vente de jus de pommes et le tirage du poids du cochon à la salle polyvalente, le tout agrémenté par la tenue d'un bar avec ventes de gaufres, crêpes, vin chaud... **Les dons récoltés s'élèvent à 3 617 €** et seront remis par M. Dominique BOURGEOIS à l'AFM du Téléthon. Nous remercions chaleureusement les bénévoles et les membres des associations qui ont à cœur de faire vivre cet événement chaque année. En 2016, le Téléthon fêtera ses 30 ans, nous lançons un appel à toutes les personnes volontaires, porteuses d'idées, bénévoles et associations qui se joindront à nous. Elles peuvent se faire connaître en mairie tout au long de l'année.

Les élus des commissions municipales « Vie associative » et « Affaires sociales » vous souhaitent de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Eric Soulard, adjoint Vie Associative

Josiane Boiziau, adjointe aux Affaires sociales



CALENDRIER des prochaines manifestations

En décembre

| | | | |
|----------|--------------------|------------------------------|-------------------|
| Mardi 22 | ADSB (Don du Sang) | Collecte de sang | Salle polyvalente |
| Jedi 31 | Les Z'Amis de l'An | Réveillon de la St-Sylvestre | Salle polyvalente |

En janvier

| | | | |
|-------------|------------------------------|--|----------------------------|
| Dimanche 10 | Amicale des Retraités | Thé dansant | Salle polyvalente |
| Dimanche 10 | Mairie | Vœux du maire | Althéa et salle des chênes |
| Vendredi 15 | Comité des fêtes | Assemblée générale | salle polyvalente |
| Samedi 16 | VMLC (Vélo Marche) | Assemblée générale | Salle des chênes |
| Samedi 16 | APE St Joseph | Festi Jeux | Salle polyvalente |
| Samedi 16 | Commission culturelle | Spectacle « Grandeur Nature » | Althéa |
| Dimanche 17 | FCOC | Galette des rois | Oudon |
| Dimanche 17 | Club des trois villages | Assemblée générale et galette des rois | salle des chênes |
| Samedi 23 | Amicale des Retraités | Concours de Belote | Salle polyvalente |
| Samedi 23 | Les Amis du Havre | Assemblée Générale | Salle des Chênes |
| Jedi 28 | Amicale des retraités | Assemblée générale | Salle polyvalente |
| Vendredi 29 | ADSB (Don du Sang) | Assemblée générale | Salle des Chênes |
| Vendredi 29 | Association Au Temps Le Dire | Assemblée générale | Hall Althéa |
| Samedi 30 | FCOC | Soirée repas | Salle polyvalente |

En février

| | | | |
|--------------|-----------------------|--------------------|-------------------|
| 13 et 14 | Loisirs et culture | Spectacle variétés | Althéa |
| Mardi 16 | ADSB (Don du Sang) | Collecte de sang | Salle polyvalente |
| Vendredi 19 | Amicale des retraités | Marche | Salle polyvalente |
| 19, 20 et 21 | Loisirs et culture | Variétés | Althéa |

- **DOSSIERS SUBVENTIONS 2016** : RAPPEL, les associations ont du recevoir l'imprimé de demande de subvention pour l'année 2016, ce dossier est à retourner en mairie avant 31 décembre 2015.

Vie associative

INSCRIPTIONS ECOLE HUGUES-AUFRAY

Pour inscrire votre enfant
(né en 2013 pour une rentrée
en petite section en septembre 2016)
à l'école Hugues-Aufray,
veuillez prendre contact
avec la directrice,
Mme Lebrun,
au 02.40.96.52.06,
de préférence le vendredi
(jour de décharge de direction).



SAMEDI 16 JANVIER

COUFFE

Salle Polyvalente

L'APE de l'école Saint Joseph vous invite à participer à son

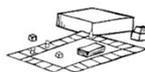


Festi Jeux !

de 14h à 20h

Restauration
sur place

- Jeux en bois
- Constructions
- Jeux de société
- ...



Entrée 2,50 €
de 4 à 104 ans.
(- 4ans gratuit)



IPNS

L'ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE COUFFE

vous invite à son Assemblée Générale
qui se déroulera le

VENDREDI 29 JANVIER 2016 à 20 H 30

Salle des Chênes à Couffé

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Élection du tiers sortant
- Remise des diplômes



Un vin d'honneur clôturera la soirée

VARIÉTÉS Couffé

VENDREDIS
19 & 26 à 20h30

SAMEDIS
13, 20 & 27 à 20h30

DIMANCHES
14 & 21 à 15h00

FÉVRIER 2016



Salle **ALTHÉA**

Réservations au 02 40 96 57 86

à partir du 01 février 2016
du lundi au jeudi de 18h30 à 20h30
le vendredi de 18h30 à 19h30
et le samedi de 11h00 à 12h30



Vie associative

INFOS : GESTION DES DÉCHETS SUR LE PAYS D'ANCENIS

Sacs rouges « Production exceptionnelle d'ordures ménagères »

A compter du 1^{er} janvier 2016, les sacs rouges (50 litres) seront disponibles à la vente dans les 29 mairies du Pays d'Ancenis (et toujours à la COMPA).

(jusqu'au 31.12.2015 : 6 € le lot de 3 sacs)

Tarifs 2016 :

- 1 lot de 3 sacs rouges = 9.60 €
- 2 lots de 3 sacs rouges = 19.20 €
- 3 lots de 3 sacs rouges = 28.80 €
- 4 lots de 3 sacs rouges = 38.40 €, etc...

(pris en compte sur la facture de Redevance Incitative)

Hormis ces sacs rouges (et les sacs jaunes pour les emballages ménagers recyclables), aucun autre sac n'est ramassé.



Collecte des bacs

Au 1^{er} janvier 2016, le Pays d'Ancenis passe à la Redevance Incitative (RI). Ainsi, chaque levée de bac sera prise en compte dans le calcul de la facture (forfait de 12 levées avec levées complémentaires possibles).

Pour rappel : après la collecte, le bac doit être rangé. Pour les habitants ne pouvant ramasser leur bac, il est recommandé de contacter rapidement la COMPA pour récupérer un adhésif aimanté.

Ce dernier permettra d'indiquer si le bac est à collecter ou non.

Support gratuit sur demande. Renseignements auprès du Service Gestion des déchets de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) au 02 40 96 31 89.

Toute l'actualité sur la collecte et la gestion des déchets sur www.pays-ancenis.com ou au 02 40 96 31 89.

La COMPA a sa page Facebook, tapez COMPA44150 et aimez la page !

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) - Centre administratif « Les Ursulines » - CS 50201 – 44156 Ancenis Cedex

TRANSPORT SOLIDAIRE : Ouverture du service Pilot'âges à compter du 5 janvier 2016.

L'ASSOCIATION PILOT'AGES

A pour objectif d'offrir dans chaque commune un service de transport solidaire basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes sans moyens de transport.



COMBIEN ÇA COUTE ?
Il vous sera demandé une adhésion de 5 € par an.

Le coût du transport s'élève à 0,35 € par kilomètre.

Le nombre de kilomètres est calculé au départ du domicile du bénévole.

Un forfait de 3 € est demandé pour les trajets inférieurs à 10 km.

A la fin de la course, le bénévole fera signer un reçu à la personne transportée.

QUI APPELER ?
Il suffit de téléphoner au moins 48H à l'avance au correspondant de votre commune :

COUFFE : 07 68 34 99 70

LIGNE : 07 68 49 38 75

MOUZEIL : 07 68 32 68 26



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Vous avez des difficultés de déplacements (pas de véhicule, des difficultés pour conduire, besoin de faire des courses, consultations chez le médecin ou un spécialiste, etc.).

Un groupe de bénévoles est à votre disposition pour vous emmener et vous accompagner.

Vie intercommunale

HANDICAP EN PAYS D'ANCENIS, PARLONS-EN !



Jeudi 3 décembre journée internationale des personnes handicapées, la commission sociale du Conseil de développement organisait une réunion de bilan de l'année de sensibilisation à St Mars la Jaille.

PARTAGE, RENCONTRE, SOLIDARITE, ECOUTE..... premiers des maîtres mots d'une liste positive.

A ce jour, ce sont 27 communes sur 29 qui ont joué le jeu tout au long de l'année 2015 en organisant, avec les associations et les écoles, une sensibilisation marquée et relayée par une cinquantaine d'articles de presse. La soirée se terminait par un spectacle « la clarté et autres bilogues » de la troupe l'Envol, troupe d'adultes en situation de handicap de Fontenay le Comte.

Un grand merci à tous les intervenants, aux bénévoles, aux écoles, aux membres des associations, aux élus et tous ceux qui ont contribué à cette réussite 2015.

Mais n'oublions pas que 2016 arrive et que la réussite est dans la continuité. C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre la sensibilisation au handicap auprès des enfants de la commune.

La municipalité de Couffé remercie particulièrement les deux intervenants venus avec des chiens guides d'aveugles auprès de nos enfants de Couffé. La rencontre a été très forte et appréciée.

Retrouvez le clip des Kichante sur : <https://www.youtube.com/watch?v=wODp-sjzV50>

VEOLIA EAU : MOBIL'O BIENTÔT A COUFFÉ !



Veolia vous annonce l'arrivée prochaine de l'accueil client mobile, le véhicule « Mobil'O » sur les différentes communes du Canton d'Ancenis.

En accord avec Atlantic'eau et afin de répondre aux questions relatives au service d'eau des abonnés, cet accueil itinérant sera présent sur la commune de Couffé :

le vendredi 15 janvier 2016 de 13h30 à 16h



CBE D'ANCENIS : LE FORUM DES METIERS

Trouver sa voie grâce au Forum des métiers

Tous les deux ans, le Forum des métiers, de la formation et des entreprises du Pays d'Ancenis est le rendez-vous incontournable pour l'orientation et la formation des jeunes, collégiens, lycéens et des adultes en reconversion professionnelle.

Coordonnée par le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Pays d'Ancenis depuis 2003, en partenariat avec les établissements scolaires publics et privés du Pays d'Ancenis, les différentes associations de parents d'élèves, les communes du territoire, les entreprises locales, la manifestation s'appuie sur l'implication bénévole de près de 350 intervenants et d'une 100^{aine} de bénévoles.

« Pour cette 9^{ème} édition, des cafés-débats thématiques d'un format de 30 minutes permettront de profiter collectivement des témoignages de professionnels puis d'échanger en posant des questions », indique Roger Classine, administrateur du CBE en charge du Forum. « 5 pôles seront proposés aux visiteurs, le pôle métiers et ses 8 espaces distincts, (citons par exemple les espaces « agriculture, environnement, agroalimentaire », « droit, administration, finances », « métiers industriels » et bien d'autres encore). Un 2nd pôle sera dédié aux entreprises et en regroupera une 30aine, d'autres pôles seront consacré aux établissements scolaires du Pays d'Ancenis (Lycées), à l'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel et enfin un pôle orientation pour tous » complète Jonathan Allain, chargé de mission au CBE.

Cette action est soutenue par la COMPA, la Région Pays de la Loire, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, la ville d'Ancenis et les autres communes du territoire.

Rendez-vous le samedi 30 Janvier 2016,

Soutenu par

de 9h à 13h et de 14h à 17h, salle de La Charbonnière (Espace Landrain) à Ancenis.

Ouvert à tous (jeunes, adultes en reconversion professionnelle). Entrée libre.

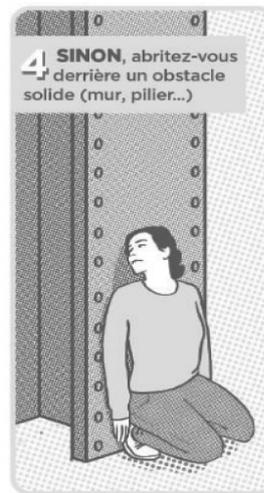
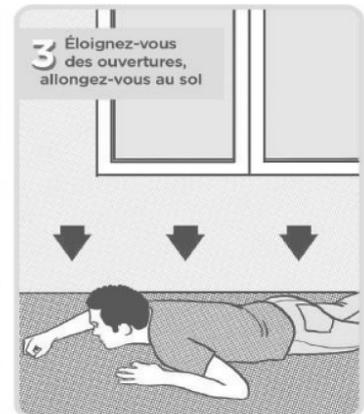
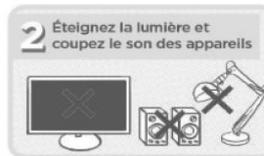
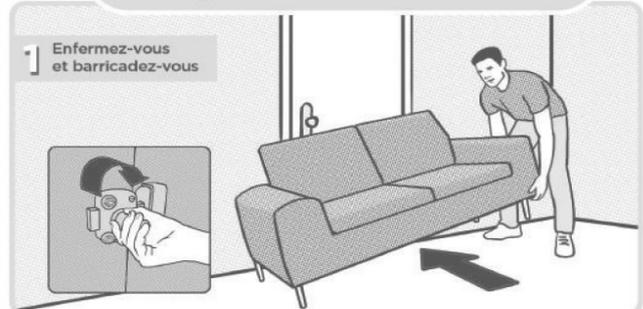
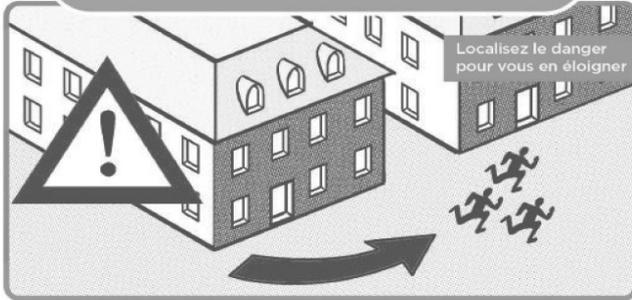
Coordonné par



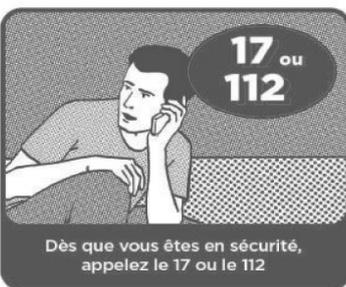
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* 2/ SE CACHER



3/ ALERTE ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste



NOUVEAU : Un art martial chinois à Couffé

Bientôt Couffé accueillera un nouveau sport et un art martial, le Wing Tsun.

Pour la petite histoire, le Wing Tsun est originaire du sud de la Chine. Illustré depuis l'année 2008 par la trilogie d'Ip Man, ce style a connu un essor important. Plusieurs lignées ou branches existent et s'identifient par la traduction phonétique de nom chinois (Wing Tsun, Wing Chun, Ving Tsun, etc.). Ce style est à la portée de chacun car il s'appuie sur l'économie de mouvement et travaille sur des distances assez courtes. Il peut être pratiqué en tant qu'art martial, mais aussi dans un apprentissage à la gestion du contact physique, au self-défense, voire au sport de combat pour les plus ambitieux.

Laurent GOURET est membre du Wing Tsun Club de Nantes. Il vous propose de vous initier à cet art martial à travers des séances de pratique à la salle de sport de Couffé. Ces séances auront lieu le mardi de 19h00 à 20h30 et le vendredi de 18h30 à 20h00. Le groupe de pratiquants formés constituera une section du club de Nantes. Ainsi, en plus de bénéficier d'un cadre associatif existant, les membres pourront aussi assister aux cours pratiqués sur Nantes et rencontrer des instructeurs et d'autres pratiquants.

N'hésitez pas à prendre contact auprès de Laurent GOURET ! Tél. : 06 33 07 64 48. Mél. : contact@wingtsunnantes.fr

Couffé-Info à l'écoute

BAR-TABAC DE COUFFÉ

Nouveau !!!

à partir du jeudi 17 décembre,
le bar-tabac de couffé devient également « PMU »

Services d'urgence

| | |
|--------------------|---------------------------|
| Médecin | 15 (SAMU) |
| Pharmacie de garde | 32 37 |
| Défibrillateur | à la mairie (côté mur) |

Infirmiers

| | |
|---|-----------------------|
| M ^{me} LEHY (infirmière à domicile)..... | ☎02.40.83.65.12 ou |
| Permanence au 6 place St-Pierre de 8h à 8h15 : | 06.87.87.99.75 |
| Lundi-mardi-mercredi et vendredi sans rendez-vous | |
| Jeudi et samedi <u>avec rendez-vous</u> . | |
| A.C.A.M.D. (soins à domicile)..... | ☎02.51.12.26.04 |

Relais Poste de Couffé - à l'Épicerie Anizon

☎02.40.96.50.89 - Épicerie ANIZON

Horaires d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h

Dimanche de 9h30 à 13h

Levée du courrier :

du lundi au vendredi 15h45 - le samedi 11h15



LA POSTE

Correspondants de presse

| | |
|---|----------------|
| Ouest-France.....M. Yannick BERNARD | 02.40.96.55.87 |
| Echo d'AncenisMme Véronique BENOIT | 06.23.41.40.13 |

Infos pratiques

Enfance

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02.40.77.06.70
Permanence tous les jeudis après-midi - Consultations les 2^e vend matin ; 3^e jeudi après-midi, 4^e vendredi matin
- **R.A.M.** (relais assistantes maternelles) - "Arc-en-ciel" du SIVOM - 02 40 25 40 10 - Animatrice : Marie-Anne JUTON
Permanence au Restaurant scolaire de Couffé,
2^e mardi du mois de 9h à 12h ou sur rendez-vous.
- **Halte-garderie "Les Lucioles"**
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier
02.40.25.31.88 : Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 17h
Maison de l'enfance à Couffé - lundi et vendredi de 9h30 à 16h30 (hors vacances scolaires) : 06.34.04.44.43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
02.40.83.14.49 ou 06.19.22.01.99
Directrice : M^{me} Françoise Bourgeois
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h30 à 9h et de 16h45 à 18h45

Social

- **C.P.A.M.** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
téléphone **36 46** du lundi au vendredi de 8h à 17h
Espace Corail – 26 place Francis-Robert à Ancenis :
Lundi mercredi vendredi de 9h-12h / 14h-16h
(fermé pendant les vacances scolaires)
- **M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail
30 place Francis Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62
Lundi : de 9h à 12h sans rendez-vous
l'après-midi sur rendez-vous
- **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales) - www.caf.fr
Espace Corail – 28 place Francis Robert à Ancenis
Téléphone : 0 810 25 44 10 (accueil téléphonique
personnalisé de 9h à 16h du lundi au vendredi)
Le lundi et le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
(sans rendez-vous)
Le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 13h30 à 16h
(sur rendez-vous au 02.51.83.44.25)
- **Assistante sociale** - M^{me} COLLIN – 02.40.77.06.70
235 rue des Acacias à Ligné - consultations et vaccinations
des nourrissons sur rendez-vous uniquement
Mairie de Couffé - 1^{er} lundi du mois sur rendez-vous au
02.40.77.06.70
- **Conciliateur de justice** : permanences sur RDV - mairie du
Cellier au 02.40.25.40.18

Habitat

- **A.D.I.L.** (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Centre d'Information sur l'Habitat – 6 rue de l'Arche
Sèche – 44000 NANTES – 02.40.89.30.15
ANCENIS : 2^e et 4^e jeudi de 14h à 16h30 - Espace Corail
30 place Francis-Robert – 02.40.89.30.15
LIGNÉ : 3^e mercredi de 14h à 16h30 - 43 rue du Centre
Tél. 02.40.77.04.68
NANTES : du lundi au vendredi (sauf mardi matin)
9h-12h30 13h30-17h / Sur RDV de 17h à 18h
et le samedi matin
- **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :
25 rue Paul Bellamy - Nantes - 02.40.35.45.40
- **A.D.T.** (Aide à Domicile pour Tous)
Permanence téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00 au 02.40.88.29.19
Agence ADT :
7 rue Saint Laurent – 44130 Blain - 02.40.79.89.76
24 route de Nantes – 44170 Nozay - 02.40.51.91.17
adt@aideadomicilepourtous.org
www.aideadomicilepourtous.org

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**
Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h
Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 / 13h45 à 18h

**Accueil des déchets polluants : peintures, solvants,
huiles produits de traitement, phytosanitaires...
1^{er} samedi du mois de 14h à 18h**

- **CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS**
Pour tout renseignement concernant la collecte,
contacter la COMPA « gestion des déchets » au
02.40.96.43.22
- **Collecte des ORDURES MENAGERES (bacs) :**
Zone agglomérée : tous les lundis
Zone rurale : lundis des semaines paires
(11 et 25 janvier - 8 et 22 février)
- **Collecte des EMBALLAGES (sacs jaunes) :**
Zone agglomérée et rurale : lundis des semaines paires
(11 et 25 janvier - 8 et 22 février)

*A noter : sortir les bacs et les sacs la
veille (dimanche) au soir. Les sacs jaunes
sont à votre disposition, sur demande, à
l'accueil de la mairie.*



SAISON

2015 2016

THÉÂTRE COUFFÉ ALTHÉA

Samedi
16 janvier
2016

à
21h

GRANDEUR NATURE

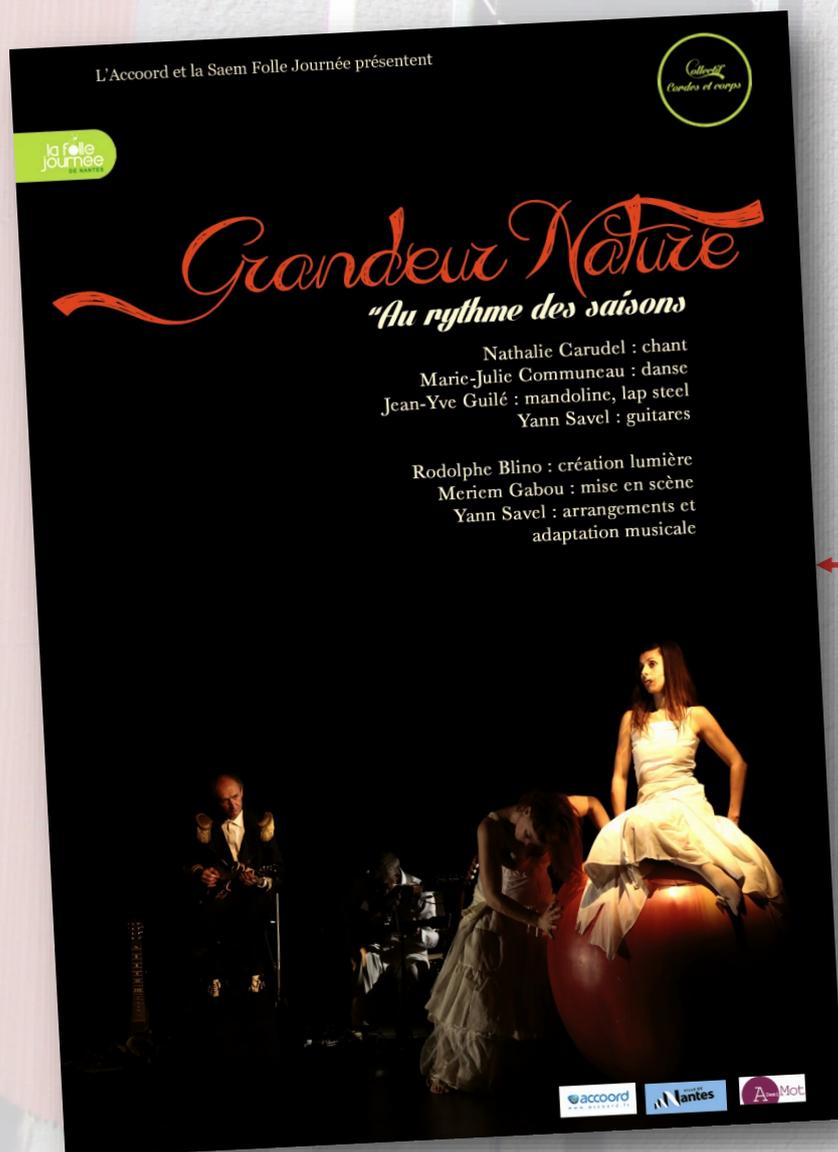
Spectacle musique et danse (40 mn)

Une pomme géante, belle à croquer
Un croissant de lune, comme suspendu
Une mandoline napolitaine et une guitare, amplifiées
Une danseuse et une chanteuse, à peaux nues
Au rythme des saisons, les cordes et corps s'entremêlent dans le clair obscur, sous le croissant lunaire ou l'étoile solaire.

Comme une succession de tableaux saisonniers, le spectacle revisite la musique classique, rythmée par le cycle naturel. La danse, le chant, les cordes multiples en vibration et les arrangements insolites des œuvres majeures de cette thématique sont au service de la nature, grande et mystérieuse.

Ce spectacle
remplace « Les
sardines grillées »
initialement prévu
et annulé

Réservations
auprès de la Mairie
de Couffé
au 02.40.96.50.05



Tarifs : plein 9 € ; réduit 5 € ; moins de 15 ans gratuit